

VIVREPOISAT

Journal d'information de la ville de Poizat /// Novembre-Décembre 2017

n°122

EDITO



Ludovic Bustos
Maire



La cérémonie commémorative du 11 novembre 1918

se déroulera avec la participation
de l'Harmonie d'Eybens
samedi 11 novembre à 10h
devant la mairie.

Bilan mi-mandat



Nous avons voulu, au mi-temps du mandat 2014-2020, échanger avec la population, expliquer nos choix et nos orientations politiques, affirmer nos valeurs et nos convictions pour le bien de Poizat. Trouver la bonne formule n'a pas été chose aisée.

Pour cela, nous avons tenu à être, le 7 octobre dernier, au cœur du village, sur l'espace public, afin d'être à l'écoute et à disposition de tous, autour de panneaux permettant aux Poizatiers de saisir l'essentiel de notre action depuis le début du mandat et servir de base aux échanges. Nous remercions tous ceux qui sont venus à cette rencontre, le dialogue restant le premier maillon de la chaîne de la citoyenneté et de la vie de la cité.

Ces panneaux sur onze thèmes sont actuellement exposés dans le hall de la mairie jusqu'au 13 novembre. N'hésitez pas à vous déplacer pour venir les voir ou à les consulter sur notre site, où vous pouvez même donner votre avis, en un clic sur la page d'accueil.

Ce mandat, passionnant à vivre car il y a beaucoup à construire, n'est pas facile à appréhender sur bien des points car les compétences institutionnelles des collectivités ont énormément changé avec les différentes lois de réformes de modernisation de l'action publique.

Le contexte financier, par les baisses de dotations, place l'ensemble des municipalités dans le même enjeu : faire aussi bien, voire mieux, avec moins.

Nous travaillons avec énergie pour organiser de la meilleure façon possible nos politiques publiques, tout en essayant de préparer l'avenir par des réflexions autour de mutualisations

avec les autres communes et collectivités. C'est un enjeu fort du mandat afin de défendre et préserver le service public et la pertinence de l'échelon communal, gage de proximité et de lien essentiel pour les habitants.

Il semble difficile, dans un bilan, de ne pas parler de l'implication de tous. Au sein de cette municipalité, la notion d'équipe est fondamentale et la participation de tous les élus est très appréciable et enrichissante sur bien des aspects.

Ce bilan mi-mandat montre que nous sommes restés fidèles à nos engagements et au contrat que nous avons passé avec les Poizatiers en 2014 au service de l'intérêt général. De plus, sur certains aspects, nous avons pu mettre en œuvre de nouvelles actions dans la dynamique de la vie communale.

Mais, si les élus sont mandatés pour décider et orienter l'ensemble des politiques municipales, les services publics ne peuvent être de qualité qu'avec l'implication quotidienne des membres du personnel communal ; qu'ils en soient ici chaleureusement remerciés.

Il nous reste un peu moins de 3 ans pour poursuivre notre mission, maintenir, développer voire faire évoluer l'ensemble de nos politiques au service des Poizatiers.



Le **VIVREPOISAT** est bimestriel ; aussi n'oubliez pas de consulter le site et de regarder le panneau lumineux pour des informations plus réactives !



2, place Georges Brassens - 38320 POISAT - Tél : 04 76 25 49 75 - mairie@ville-poisat.fr www.ville-poisat.fr

Ouverture au public :

lundi : 8h/12h et 14h/18h - mardi : 13h/17h - mercredi : 8h/12h et 14h/17h - jeudi : 14h/18h - vendredi : 8h/12h et 13h/17h.

Pendant les vacances scolaires : tous les jours : 8h/12h et 14h/17h, sauf les mardi et jeudi matin.

INFORMATIONS

MUNICIPALES



Compte rendu du Conseil Municipal du 11 septembre 2017

Métropole

- Une convention de superposition d'affectation en matière d'espaces publics et de voirie. Ce document fixe les modalités techniques et financières de gestion des éléments mobiliers de compétence communale implantés sur des espaces transférés à la Métropole et dont elle a la responsabilité ;

- La répartition de l'actif et du passif entre les communes adhérentes du Syndicat Intercommunal des Eaux de Casserousse, et le mandat au Maire pour signer tout document afférent à ce dossier.

- La mise en œuvre de l'Attribution de Compensation d'investissement permettant d'affecter en section d'investissement une partie du montant de l'AC. Seules les charges d'investissement relatives aux ouvrages d'art de voirie sont concernées. Elles s'élèvent pour la commune à 1 644 €.

Finances

- L'intégration au budget primitif 2017 de la commune, d'un excédent d'investissement de 180,98 € résultant de la répartition de l'actif et du passif entre les communes adhérentes du Syndicat Intercommunal des Eaux de Casserousse.

Personnel

- La fixation au taux de 100%, à partir du nombre d'agents remplissant les conditions, du nombre maximum d'agents pouvant bénéficier d'un avancement de grade pour toutes les filières, à l'exclusion de celles du cadre d'emploi des agents de police municipale ;

- La création de postes pour quatre agents concernés par des avancements de grade à l'ancienneté ;

- Le recrutement d'un fonctionnaire dans le cadre d'une activité accessoire pour animer en 2017 un projet musical à destination des élèves de l'école élémentaire Jean Mermoz.

Marché

- L'avenant n° 1 au marché pour les modulaires de l'école maternelle provisoire proposé par l'entreprise TRV TP, titulaire du lot 3-VRD, pour des travaux non réalisés et d'autres imprévus, portant une augmentation du marché initial de 1 540 € HT.

Administration

- La délégation au Maire en matière d'emprunt, conformément à l'article L 2122-22-3 du Code Général des Collectivités Territoriales, limitée au seul projet d'extension et de réhabilitation de l'école maternelle, et pour un montant de 500 000 €.

- La modification des compétences déléguées au Maire au regard de l'article L 2122-22 du CGCT. Désormais, en plus des délégations déjà consenties, il pourra décider de modifier ou de supprimer des régies comptables, et demander des subventions à l'Etat ou à d'autres collectivités territoriales.

Restauration scolaire

- L'intégration dans la grille des tarifs de la restauration scolaire, d'un tarif spécifique pour les familles dont l'enfant bénéficie d'un Projet d'Accueil Individualisé, et pour lequel elles doivent fournir un panier repas.

Désignation

- La désignation de Mme Martine Donnet, Conseillère Municipale, pour représenter la commune au sein du Conseil d'Administration de l'association ADPA, Accompagner à Domicile pour Préserver l'Autonomie, en qualité de déléguée suppléante.

Information

- Signature avec l'ADPA, Accompagner à Domicile pour Préserver l'Autonomie, d'une convention fixant les modalités pratiques de son partenariat avec la commune, et un appel à subvention de 1 104 € pour l'année 2017 ;

- Signature avec l'entreprise de conseil en prévention, Laurence Cassagne,

• d'un contrat d'intervention portant sur la rédaction d'un PCS, Plan Communal de Sauvegarde, et la

Bilan à mi-mandat

Exposition
dans le hall
de la mairie
jusqu'au 13
novembre.



réalisation d'exercices de simulation, pour un coût de 8 008 € ;

• d'un contrat d'intervention pour une mission conseil PPMS ERP (Plan Particulier de Mise en Sécurité Etablissement Recevant du Public) pour un montant de 2 548 € ;

- signature avec MICROBIB SARL, d'un contrat de maintenance du logiciel installé à la bibliothèque Georges Brassens, pour un coût de 271 € HT, révisable au 1er janvier ;

- signature avec SFR BUSINESS, de l'acte d'engagement du marché subséquent UGAP Mobile de télécommunications ;

- modification de la décision n° 25/05 du 27/12/2005 portant création d'une régie d'avances pour l'école élémentaire Jean Mermoz ;

- signature d'un avenant n°1 à la convention relative à la médecine préventive et santé au travail proposant une tarification adaptée à la nouvelle organisation du service.

Réunions Publiques

Salle du Conseil

Conseil Municipal :

Lundis 20 novembre et
18 décembre à 20h

Comité Consultatif Education :

remplacé en novembre par le débat sur la parentalité du 22 novembre (voir plus loin), pas de comité en décembre, prochain comité le 16/01 à 20h

Comité Consultatif Culture et Festivités :

dates non encore fixées,
consulter le panneau lumineux

Vous pouvez retrouver
davantage d'informations
sur Poizat sur notre site :
www.ville-poisat.fr

Rencontre avec les élus

Les élus sont à la disposition des Poisatiers. Si vous désirez rencontrer l'un d'eux, prenez rendez-vous à la mairie, au 04 76 25 92 43, par mail : mairie@ville-poisat.fr, ou sur le site : www.ville-poisat.fr rubrique « nous contacter ».

Elections

N'attendez pas le dernier moment pour vous inscrire sur les listes électorales ! Pour participer aux futurs scrutins, vous devez être inscrit-e sur les listes électorales de la commune.

Les demandes d'inscription peuvent être effectuées en mairie jusqu'au 31 décembre 2017 ou par correspondance en utilisant le formulaire disponible au secrétariat (récupération possible par un tiers).

Pièces à produire :

- carte d'identité ou passeport en cours de validité (ou périmé depuis moins d'un an à la date du dépôt)
- justificatif de domicile datant de moins de 3 mois ou en tant que contribuable, certificat du service des impôts

Sont concernés les Français et Françaises majeurs jouissant de leurs droits civils et politiques :

- les personnes nouvellement installées à Poisat et celles qui n'ont pas accompli les formalités nécessaires pour pouvoir voter.
- les jeunes Poisatier-es qui auront 18 ans au plus tard le 28 février 2018, si ils-elles n'ont pas été informé-es de leur inscription d'office.

Les ressortissants des autres Etats membres de l'Union Européenne peuvent demander à être inscrits sur les listes électorales complémentaires.

Les personnes déjà inscrites sur la liste électorale qui ont déménagé au sein de la commune doivent en informer le service Elections au 04 76 25 92 43.

Enregistrement du PACS (Pacte Civil de Solidarité) en Mairie

A compter du 1er novembre, les personnes qui veulent conclure un PACS doivent faire enregistrer leur déclaration conjointe de Pacs en mairie. Auparavant les demandes était instruites par un notaire ou au Tribunal d'Instance.

Désormais, toute la procédure du PACS est transférée en mairie : déclaration conjointe des partenaires, modification et dissolution de la convention de PACS, publicité et réalisation de statistiques semestrielles.

Rappel : le Pacs est un contrat conclu entre deux personnes majeures, de sexe différent ou de même sexe, pour organiser leur vie commune. Pour pouvoir le conclure, les partenaires doivent remplir certaines conditions et rédiger une convention. Ils doivent ensuite la faire enregistrer.

Vœux à la population et aux forces vives

Retenez déjà la date : le Maire et le Conseil Municipal auront le plaisir de vous accueillir le **vendredi 12 janvier** à 19h en mairie à l'Espace Culturel Léo Lagrange.

Brioches pour ESPOIR

Bilan de l'opération

Les 6 et 7 octobre derniers, les bénévoles, administrés, membres du CCAS et personnel municipal, se sont relayés pour vendre des brioches au profit de l'association Espoir, Isère contre le cancer.

La collecte a rapporté la somme de 1 759 €. Après paiement du boulanger, ce sont 934 € qui ont été reversés à l'association pour la soutenir dans ses actions : aide à la recherche, confort du malade, aide financière aux familles.



Utilisation du Portail Famille

Explications supplémentaires pour une meilleure utilisation du Portail Famille lors des inscriptions

Certaines personnes ont rencontré des difficultés lors des toutes premières inscriptions.

En fait, la démarche initiale consiste à «ouvrir» l'accès à l'activité souhaitée (nouvelle inscription).

Et c'est seulement une fois votre demande validée par nos soins, que vous pourrez inscrire votre enfant en cliquant sur «mes réservations» dans le pavé gris en question.

Là, un planning s'ouvrira et vous n'aurez plus qu'à cocher les dates désirées.

Nous attirons également votre attention sur le fait que le «MEMO» mis à votre disposition ne sert en aucun cas à INSCRIRE ou DÉINSCRIRE votre enfant.

Si vous avez le moindre doute sur la prise en compte de votre démarche sur le portail, nous vous conseillons de prendre contact par mail restauration@ville-poisat.fr ou contact.cscs@ville-poisat.fr ou par téléphone : mairie 04 76 25 92 43 / CSCS 04 76 25 89 19.



Vaccination anti-grippale

Les infirmiers libéraux de Poisat participent à la campagne 2017 de vaccination contre la grippe (du 6 octobre 2017 au 31 janvier 2018).

Les permanences se déroulent du lundi au vendredi de 12h à 12h30, sans rendez-vous.

Vous pouvez vous présenter muni du vaccin, accompagné du document reçu par la sécurité sociale ou de la prescription de votre médecin traitant.

Le tiers payant sera effectué systématiquement pour les patients bénéficiant du 100% ALD. Pour les autres, merci de prévoir l'appoint de 6,30 € afin de limiter l'attente en période d'affluence.

Le cabinet est situé au Pôle Santé Poisat, 7 rue Jacques Brel sur la zone de Champ Fila, accessible en voiture, mais également par voie piétonne via le lotissement des Coquelicots.

Pour tout autre renseignement, merci de contacter le 06 84 51 61 51



Une animation pour les seniors

Rétrospective

Le CCAS a souhaité diversifier les animations auprès des personnes âgées. Il a donc organisé une après-midi festive le jeudi 28 septembre, il s'agissait d'une présentation par Olivier Peyre, jeune Poisatier, de son tour du monde en vélo qu'il a effectué pendant 7 ans.

Il a donc raconté son voyage, montré des photos de son itinéraire, des différents lieux visités et répondu aux diverses questions du public, très intéressé par son périple.

Cette présentation a été suivie d'un goûter pendant lequel les personnes ont pu échanger entre elles et discuter avec Olivier pour avoir d'autres informations.

Ce moment a été bien apprécié et le CCAS prévoit d'organiser une autre après-midi au printemps prochain.

Avant ce nouveau rendez-vous, nous serons heureux, encore une fois, de vous retrouver le 21 janvier 2018 pour notre traditionnel repas.



Le coin du Conseil Municipal d'Enfants

Le CME devient CMEJ

En 2015, les élèves de l'école élémentaire Jean Mermoz ont voté pour élire pour deux ans leurs représentants au Conseil Municipal d'Enfants. Au cours de leur mandat, Clément, Sarah, Arthur, Margaux, Alexis, Louann, Bilel, Meije, Esteban, Valentine, Mathéo, Guillemette, Enzo et Flavie ont fait leurs premiers pas dans la découverte de la démocratie et de la citoyenneté.

Au travers de leur investissement, différents projets qu'ils avaient à cœur de mener en se présentant comme candidats au CME ont pu se concrétiser : des actions de solidarité (l'opération un cahier un crayon, les Ptits Enfoirés), des actions de sensibilisation au développement durable et aux premiers secours (sortie nature, animation de jeux sur le tri sélectif)... mais aussi des actions de représentation et d'ouverture sur des institutions locales (vœux à la population, discours aux commémorations, échanges avec d'autres CME à la Métro).

Et comme dernière action de leur mandat à réaliser, un grand nettoyage de Poisat sera organisé le 25 novembre ou le 2 décembre.

Être élu au Conseil Municipal d'Enfants a également été pour eux l'occasion de favoriser leur sens du dialogue, de l'écoute, de l'argumentation et du débat, de se responsabiliser, d'apprendre à gérer un budget, à mener des projets... autant d'éléments qui leur ont permis de s'enrichir de cette expérience citoyenne.

D'ici la fin de l'année, pour leur dernière plénière, ils présenteront au maire de Poisat et aux élues déléguées du CME, en présence de leurs parents et des citoyens Poisatiers le bilan de leur mandat. Que tous soient déjà ici remerciés pour leur énergie et leur implication, jeunes élus ainsi que les acteurs et partenaires du CME qui les ont accompagnés.



Les élus de l'école élémentaire sont aujourd'hui tous collégiens et c'est tout naturellement que **le CME évolue vers un CMEJ**, un Conseil Municipal d'Enfants et de Jeunes. Il y aura dorénavant des enfants et des jeunes élus du CM1 à la 5ème. Tous les Poisatiers scolarisés en élémentaire et au collège pourront voter. **Les candidats aux prochaines élections du CMEJ ont jusqu'à la fin des vacances d'automne pour déposer leur bulletin de candidature**, avant de préparer leur campagne pour les élections qui se dérouleront en décembre.

Pour tous renseignements sur le CMEJ, vous pouvez contacter :

Christophe Boichot, animateur citoyenneté arrivé dernièrement sur Poisat au service Enfance Jeunesse et Vie Associative : periscolaire.cscs@ville-poisat.fr - tél 06 46 90 19 56

Décès de Monique Sogne, une ancienne élue



Monique Sogne nous a quittés au mois d'août 2017. Née en 1932 sur le plateau des Petites Roches à Saint-Pancrasse, elle grandit avec la seconde guerre mondiale en toile de fond.

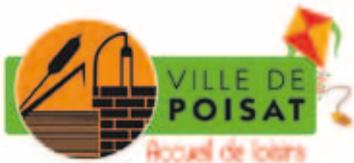
Elle a une activité professionnelle en tant qu'assistante dentaire et s'installe à Poisat dans les années 60, dans la maison que la famille a fait construire impasse du Marais.

Cela lui permet de s'investir dans diverses associations, autour de la danse, des randonnées en montagne et du ski de fond.

Habitée à encadrer et initier des groupes, elle s'engage naturellement dans l'action municipale. Elue en 1989, Monique fera 2 mandats successifs (1989-1995 et 1995-2001) dans les équipes menées par Pierre Bon puis Jean-François Delaroue, en s'impliquant principalement dans les domaines de l'animation, de la vie associative, de l'action sociale, de la solidarité, du logement mais aussi de l'urbanisme et des travaux.

Elle nous quitte dans sa 85ème année et nous garderons en mémoire son sourire, sa gentillesse, son humour et surtout sa disponibilité et son dévouement au service des Poisatiers.

Les élus et le personnel adressent à Jean et à sa famille ses plus sincères condoléances.

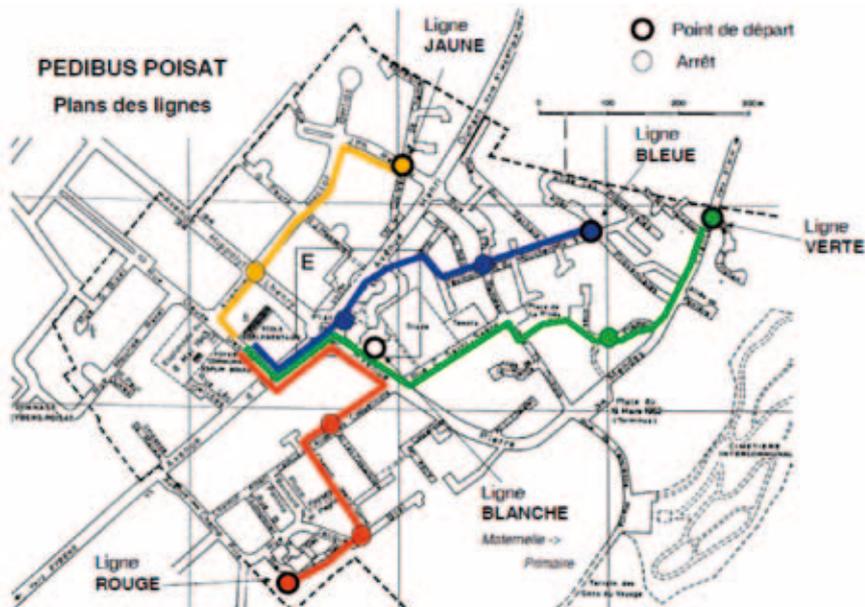


Le Pédibus à Poizat c'est reparti

Poursuivons la mobilisation !



Pour une nouvelle façon d'aller à l'école, l'Association des Parents d'Elèves, accompagnée du service Enfance Jeunesse et Vie Associative, des autres services municipaux, de l'ADTC (Association pour le Développement du Transport Autrement) et de la Prévention Routière ont inauguré le vendredi 22 septembre, en présence de plusieurs élus, la reprise du Pédibus.



Le Pédibus est un ramassage à pied d'un groupe d'écoliers de l'école élémentaire, conduit par des adultes bénévoles, qui suit un itinéraire précis pour accompagner les enfants en toute sécurité et à l'heure à l'école. Comme le bus, les enfants rejoignent des points d'arrêts déterminés au plus près de leur domicile.

Ce mode de déplacement doux présente différents atouts :

- *Apprendre aux enfants à se déplacer en ville tout en en faisant des citoyens responsables, autonomes, ponctuels.
- *Abaisser le nombre de voitures aux abords des écoles pour réduire les nuisances de la voiture et autres dangers dans la rue (insécurité routière, stationnement, agression, bruit, stress) et diminuer la dépendance à la voiture lors des déplacements.
- *Favoriser la bonne santé des enfants par un peu d'exercice, lutter contre l'obésité précoce, améliorer leur attention en classe.
- *Pour les parents, partir tranquille à la bonne heure en toute confiance tout en développant les solidarités familiales et la convivialité

Grâce à la mobilisation des parents, les lignes vertes et rouge voient de nouveau le jour. Pour qu'elles ne s'essouffent pas trop vite, voire qu'elles se développent, nous avons besoin des parents pour les faire vivre !

Renseignements : ape.poisat@free.fr



Soirée débat sur la parentalité



Etre autoritaire, c'est nécessaire !

Comment offrir un environnement familial à la fois sécurisant et contrôlant, propice à l'épanouissement et à l'autonomie de l'enfant et de l'adolescent ? Qu'est-ce que l'autorité et comment être bienveillant ? Pas facile d'être parents... A chaque âge, à chaque structure et situation familiale, de nouveaux besoins apparaissent qui demandent un ajustement des relations au cours du développement, fondées sur les fonctions éducatives d'attachement et de contrôle. Dans une société où l'autorité a mauvaise presse, comment faire accepter cette autorité à l'enfant et à l'adolescent... mais aussi aux parents ?

Faire preuve d'autorité c'est autoriser. Qui dit autoriser dit interdire ! L'interdiction comme l'autorisation sont donc nécessaires pour aller vers une autorité éducative.

La rencontre-débat a pour objectif de bien faire comprendre le style éducatif de chacun, son impact sur le climat familial (ou scolaire), dans l'intérêt de l'enfant et de l'adolescent mais aussi pour le bien-être de tous.

Renseignements : Service Enfance Jeunesse et Vie Associative tél 04 76 25 89 19

Vacances d'automne

L'accueil de loisirs a organisé, pour les vacances d'automne, des animations construites autour du thème « en forme(s) et en couleurs » : ateliers « peinturlures », visite du musée de Grenoble, création d'une exposition éphémère, jeux de formes et d'emboitements, twister géant, une peur bleue pour la célèbre fête d'Halloween, goûters colorés, grands jeux pour se mettre en forme...

Le RAM SUD

Relais des Assistantes Maternelles

Les permanences ont lieu le lundi de 9h à 12h , 1 fois par mois au Multi accueil Bout'chou, 2 rue Hector Berlioz à Poizat, pour l'accompagnement des parents et/ou des assistantes maternelles, contrat de travail, statut... sur rendez-vous uniquement.

Les prochaines permanences se dérouleront les 06/11 et 11/12/2017

Rendez-vous et inscriptions : Animatrice du R.A.M. Florence Vogel - Espace Petite Enfance Eugénie Cotton 33 rue George Sand à Saint-Martin d'Hères - tél : 04 76 44 14 86 - courriel : ram-sud@saintmartindheres.fr

Travaux communaux et métropolitains sur le territoire communal



Ce qui a été fait ces 2 derniers mois :

• Les travaux Métro :

- le 2ème passage pour le désherbage des chaussées et trottoirs dans les rues a été effectué début septembre
 - la régie des eaux a engagé début octobre la réfection du collecteur d'eaux usées diamètre 500 et 800 de l'avenue Hippolyte Lhenry.
 Afin de limiter les contraintes sur les voiries, les tuyaux ne seront pas remplacés, ils seront simplement chemisés à l'intérieur.

Les travaux comprennent : la reprise des regards, le chemisage des tuyaux entre chaque regard, les essais d'étanchéité, la réfection des voiries et trottoirs.

Les interventions dans le rond-point des Roseaux ont été réalisées pendant les vacances d'automne.

La fin des travaux est prévue la 1ère semaine de novembre.

• Les travaux communaux :

La période a été marquée par le lancement du chantier de l'école maternelle.



Le chantier a pris sa place, la clôture a été posée tout autour pour assurer la sécurité des usagers des espaces voisins et la protection des installations. Le préau en bois a été déposé. Les réseaux enterrés ont été posés dans la cour. Une partie du bâtiment existant a été démolie pour permettre la construction de l'extension.

Ce qui se fera dans ces 2 prochains mois

- Le chantier de l'école maternelle continue.
- Les travaux d'amélioration de la salle Léo Ferré n'ont pas pu être réalisés pendant l'été. La réfection du faux plafond et de l'éclairage devrait être faite pendant les vacances d'automne.
- La peinture de la salle Barbara sera aussi effectuée pendant ces vacances, les radiateurs seront remontés ensuite juste avant la période de chauffage.
- La Métro devrait réaliser la réfection du passage piétons des Primevères entre l'allée Pablo Picasso et la rue du Veymont, le passage ayant été cédé par la copropriété à la commune.
- Et puis, l'automne est arrivée, les feuilles tombent, et il faut les ramasser en attendant la neige...

Jean-Louis MINARD
 Adjoint aux Travaux

Nouveau à Poisat

Ecole de musique

GreZiK est une école de musiques actuelles, régie par une association qui souhaite développer la culture dans la ville. Nos locaux se trouvent à Poisat (Champ Fila) et aussi sur Grenoble (Caserne de Bonne).

GreZiK propose des cours individuels ou collectifs : chant, guitare, basse, piano, batterie, pour tout âge (enfant/ado/adulte), tout style et tout niveau !

Tarifs spéciaux enfants et accessibles à tous ! Méthode moderne, ludique et sur mesure, avec ou sans solfège. Professeurs expérimentés et diplômés (Conservatoire, New York Vocal Coaching, M.A.I, D.E.M, etc).

Nos cours ont lieu dans un studio d'enregistrement professionnel (photos sur notre site web). Accessible facilement en voiture ou transport en commun, accès fauteuil roulant. Spectacle de fin d'année.

Renseignements fournis avec plaisir ! Le 1er cours est sans engagement, n'hésitez pas à nous contacter de 9h à 21h (7/7) tél : 06 50 22 56 58 mail : contact@grezik.fr.

Réduction de 20 € pour les habitants de Poisat

A Poisat : GreZiK - Studio Octavox - 2 place Bernard Palissy 38320 Poisat.

A Grenoble : GreZiK - Caserne de Bonne - Studio Origin Records - 2 rue Lazare Carnot 38000 Grenoble

Site : www.grezik.fr



Ecole de pole dance

...pour avoir confiance en soi

Pole & Aerial Box, le premier studio de pole dance, est situé à Champ Fila.

La pole dance est une discipline qui mêle chorégraphies et acrobaties.

C'est un sport très complet qui fait travailler abdos, dos, jambes...

Cette discipline est accessible à toutes et à tous, permet de s'affiner et de sculpter son corps, tout en gagnant en force et en confiance en soi. De nombreux cours sont proposés Aériel Balance, Aériel Postural, Body & Strong, Dance flow, Fky & Strong, Just Pole, Kids & Co et bien d'autres...

La box vous accueille dans un espace inédit de 220m² dédié à la pole dance et aux sports aériens.

Différentes formules sont proposées : abonnement à l'année, ou pass liberté pour plus de souplesse. Choisissez la formule qui vous convient, et inscrivez-vous pour réserver votre place.

Envie de passer un moment sympa entre copines, de découvrir les joies de la pole dance ou des sports aériens entre vous ? Ou encore pour une occasion ?

N'hésitez plus à nous contacter pour organiser votre événement sur mesure !

Pour plus de renseignements : Tel : 06 78 24 92 34

Site : poleandaerialbox.com - Contact : poleandaerialbox@gmail.com - 1 avenue de Champ Fila à Poisat



Reunion Publique sur le chauffage au bois, la qualité de l'air et la Prime Air Bois



La Mairie de Poisat et son partenaire l'Agence Locale de l'Énergie et du Climat (ALEC) vous proposent une réunion d'information sur les thèmes

- du chauffage au bois - Quels appareils ? Quels prix ? etc
- de la qualité de l'air - Quel est l'état de l'air que nous respirons ? Quels gestes pour se chauffer proprement ?
- de la prime Air Bois.

Un petit quiz sera également mis en place afin de rendre le moment convivial et dynamique.

Nous vous attendons nombreux le mardi 5 décembre à 19h à l'Espace Culturel Léo Lagrange.

Vous disposez dès à présent des dossiers de demande d'aide à l'accueil sur un totem (photo ci-contre) à l'accueil de la Mairie ainsi que des plaquettes d'information.

Don du sang

La prochaine collecte est organisée par l'ESF (Etablissement Français du Sang) : lundi 20 novembre de 17h à 20h à l'Espace Culturel Léo Lagrange

Ce qu'il faut savoir

La durée de vie des produits sanguins est courte : 42 jours pour les globules rouges et 5 jours seulement pour les plaquettes. Le plasma, qui se congèle, peut se conserver 1 an.

Qui peut donner ?

Toute personne en bonne santé, âgée de 18 à 70 ans, ne faisant pas l'objet d'une mesure de protection légale (tutelle...) et reconnue apte à l'issue de l'« entretien pré don » peut donner son sang.

Les donneurs de groupe O négatif (O-) sont particulièrement recherchés car leurs globules rouges peuvent être transfusés à tous les patients. Mais les donneurs de tout groupe sanguin sont les bienvenus.

A Poisat, les collectes sont souvent un vrai succès, les donneurs se sentent concernés et sont nombreux à se mobiliser pour faire ce geste de solidarité. Alors il faut continuer à donner !

Le VIVREPOISAT est bimestriel ; aussi n'oubliez pas de consulter le site et de regarder le panneau lumineux pour des informations plus réactives !

La prime Air Bois pour bien se chauffer sans polluer

Difficile d'imaginer que votre feu de cheminée, allumé avec un bois local, est un polluant majeur de l'agglomération. Pourtant, à cause des équipements anciens, le chauffage au bois est responsable de près de la moitié des émissions de particules fines dans l'atmosphère, ce chiffre pouvant atteindre 75% lors des pics hivernaux.

Un appareil neuf émet en moyenne dix fois moins de particules. De plus, il offre un meilleur rendement : un appareil de chauffage performant produit autant de chaleur qu'une cheminée ouverte, avec huit fois moins de bois. Plus la combustion se produit à haute température et plus elle est complète. C'est pour cela que le feu doit être réalisé avec du bois sec et dans un foyer fermé.

Pour changer les comportements, la Métropole fait le pari d'une écologie positive, en déployant une prime de 800 à 1200 € pour le remplacement des cheminées à foyer ouvert ou tout type d'appareil de chauffage au bois de plus de 15 ans. Si 5000 équipements vétustes venaient ainsi à être changés parmi les 14 800 qui sont aujourd'hui utilisés, les niveaux de particules fines chuteraient de 10% sur le territoire métropolitain.

Pour bénéficier de la prime, il faut s'engager à détruire son ancien système de chauffage et le remplacer par un appareil présentant des performances équivalentes au label Flamme verte 7 étoiles, le tout réalisé par un professionnel Reconnu Garant de l'Environnement (RGE). La prime est cumulable avec le Crédit d'Impôt à la Transition Énergétique (CITE) ce qui peut représenter jusqu'à 70 % du prix total de l'opération. Un dossier de demande d'aide doit être déposé avant le début des travaux. Renseignez-vous auprès de l'Agence locale de l'Énergie et du Climat de la Métropole grenobloise ou retrouvez plus d'informations sur www.lametro.fr/chauffagebois ou www.alec-grenoble.org.



Courrier des lecteurs

La copropriété des Coquelicots nous écrit :

Voici les modifications réalisées dans notre lotissement "LES COQUELICOTS" qui concernent l'éclairage de la copropriété.

Nous avons changé toutes les ampoules (vapeur de mercure) par des éléments homologués et moins énergivores (80W au lieu de 120W) sans pour autant modifier les lampadaires.

Les boules ont été repeintes sur leur partie supérieure afin d'éviter le flux lumineux éclairant le ciel.

Nous avons installé une horloge dans le circuit d'allumage afin de couper l'éclairage à minuit ; la remise en fonctionnement étant assurée le lendemain à 18h ; modifiable bien sûr à la demande.

En résumé c'est un geste écologique-économique et de mise aux normes qui a guidé notre choix.

L'investissement est de l'ordre de 1000 € récupérables sur une année.

Le gain en kW/heure est de 5500 € à l'année.

► Grenoble-Alpes Métropole



Conseil Métropolitain :

Les prochains Conseils Métropolitains ont lieu les 10 novembre et 22 décembre à 10h.

Ils sont ouverts au public et retransmis en direct sur le portail de la Métro : <http://www.lametro.fr/> où vous trouverez également les comptes rendus.

► Déclaration annuelle de ruches

La déclaration de ruches est une obligation annuelle pour tout apiculteur, dès la première colonie d'abeilles détenue.



Elle participe à :

- la gestion sanitaire des colonies d'abeilles,
- la connaissance de l'évolution du cheptel apicole,
- la mobilisation d'aides européennes pour la filière apicole française.

Elle doit être réalisée chaque année, entre le 1er septembre et le 31 décembre.

Toutes les colonies sont à déclarer, qu'elles soient en ruches, en ruchettes ou ruchettes de fécondation.

Une procédure simplifiée de déclaration en ligne a été mise en place sur le site : <http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr/>

En cas de besoin, contactez le service d'assistance aux déclarants :

Mail : assistance.declaration.ruches@agriculture.gouv.fr

Téléphone : 01 49 55 82 22

► Ouverture de déchèteries le dimanche

Afin d'améliorer le service aux usagers, la Métropole expérimente l'ouverture dominicale dans certaines déchèteries du territoire : EYBENS, Saint-Egrève, Vif et Champs-sur-Drac.

Du 16 septembre au 26 novembre, de 9h à 12h le dimanche (pour les particuliers uniquement)

Rappel des horaires d'ouverture de la déchèterie d'EYBENS :

Lundi et mardi : 13h30 à 18h

Mercredi et jeudi : 8h à 12h et 13h30 à 18h

Samedi : 8h à 12h et 13h30 à 17h

Plus d'infos : tél. 04 76 25 18 0

► Rythmes scolaires

7 communes unies

L'école républicaine n'est pas la même pour tous : il y a celle qui est restée fidèle à la réforme des rythmes scolaires et celle qui est revenue à la semaine de quatre jours grâce au décret du ministre de l'Éducation nationale Jean-Michel Blanquer.

C'était en juin dernier et, à la rentrée 2017, 161 communes en Isère ont décidé de revenir à l'ancienne formule, dont trois sur le territoire de la Métropole.

Poisat, Fontaine, Échirolles, Eybens, Saint-Martin-d'Hères, Le Pont-de-Claix et Grenoble n'ont pas abandonné les temps d'accueil périscolaire (TAP). Les maires de ces communes ont signé une lettre au ministre pour lui demander notamment des garanties quant aux moyens. Signataires de la lettre au ministre Blanquer, les élus attendent maintenant une réponse.

Et les élus en charge de l'éducation ont présenté l'initiative en conférence de presse ce mardi 3 octobre 2017.



Évaluer le projet éducatif de territoire À l'initiative de Saint-Martin-d'Hères, les sept communes ont donc décidé de s'unir pour évaluer leur projet éducatif de territoire avec tous les partenaires qui y participent.

► Nouveau dispositif de la METRO

le logement social en ligne

La recherche d'un logement social s'avère souvent être un parcours difficile. Sur le territoire de la Métropole grenobloise, les bailleurs sociaux expérimentent la location active sur une partie de leurs logements à louer. Ils mettent sur leur site, des petites annonces à consulter. Pour rappel, 2/3 des français peuvent prétendre à un logement social.



Un logement intéresse l'internaute ? Il dépose sa candidature qui sera examinée en fonction des critères légaux de l'attribution, puis sera informé des suites données à sa demande.

Grenoble-Alpes Métropole est partenaire de ce nouveau dispositif grâce auquel rechercher et trouver un logement social en ligne deviennent une formalité.

Plus d'infos sur lametro.fr/logementsocial

Vous pouvez par ailleurs contacter Morgane Beurel, Chargée d'étude au Service Gestion du logement social et de l'hébergement à Grenoble-Alpes Métropole :

tél : 04 57 04 07 05, courriel : morgane.beurel@lametro.fr

► Mise en place d'une nouvelle téléprocédure de la Préfecture



Le Plan préfectures nouvelle génération modernise la relation à l'utilisateur en s'appuyant sur la technologie du numérique et en généralisant le recours aux démarches dématérialisées qui sont mises en place progressivement.

Depuis le 16 octobre 2017, la préfecture de Grenoble n'accueille plus de public aux guichets des permis de conduire et des certificats d'immatriculation.

En effet, seuls les envois dématérialisés seront traités.

Plus d'informations : <http://www.isere.gouv.fr/>

Le Festival des solidarités

Depuis 20 ans, le Festival des Solidarités (qui en 2017 a remplacé la Semaine de la Solidarité Internationale) offre un espace à toutes celles et ceux qui souhaitent montrer les solidarités en action sur leur territoire.

Chaque année en novembre, plusieurs milliers de personnes organisent pendant deux semaines des événements conviviaux et engagés pour parler de solidarité, du local à l'international.

Une grande diversité d'acteurs et d'actrices s'engage pour faire changer les choses à leurs niveaux : des associations, des établissements scolaires, des collectivités, des structures socioculturelles, des citoyens.

Ce grand temps de mobilisation leur permet d'aller à la rencontre des gens pour réfléchir ensemble et les inviter à agir pour un monde juste, solidaire et durable.

La ville de POISAT membre du collectif solidarité internationale Eybens, Gières, Poisat, Venon. participe comme chaque année à cet événement festif, qui aura lieu du 17 novembre au 3 décembre.

Le programme détaillé sera disponible sur notre site dès parution par le collectif : www.ville-poisat.fr

Découvrez le nouveau site sur : www.festivaldessolidarites.org

Anniversaire

L'association AU PLAISIR DU BOIS a fêté les 10 ans de la création de l'atelier bois associatif de Poisat

10 ans



Ce sont plus de 130 personnes qui ont répondu à l'invitation lancée par le CA de l'association à un apéritif buffet le 6 octobre 2017 à partir de 19 heures à l'Espace Culturel Léo Lagrange. Parmi elles, Jean-Marc Uhry, Bernard Bouhet et Paul de Saintignon, qui en tant que maire et adjoints en 2007, avaient largement contribué à la création de l'atelier en accordant un local et une subvention exceptionnelle.

Avaient répondu aussi présents à l'invitation le maire, des adjoints et conseillers municipaux, plusieurs membres du personnel communal, les représentants des huit ateliers associatifs de la région grenobloise, les principaux partenaires commerciaux, les anciens bénévoles et les adhérents accompagnés de leurs conjoints.



Gérard Romagnolo, président de l'association de 2007 à 2016, a retracé les principales étapes de la création ainsi que l'évolution durant ces 10 dernières années de l'atelier.



Daniel Bellet, l'actuel président de l'APDB, a précisé les quelques axes qu'il espérait développer tout en maintenant l'esprit de convivialité et de bienveillance qui ont toujours animé l'association.



Les exposés étaient accompagnés de diaporamas, et quelques productions pouvaient être admirées par tous.

Monsieur le maire Ludovic Bustos a souligné l'implication des bénévoles de l'APDB dans les différentes animations assurées en particulier lors du village en fête ainsi que dans l'aide apportée pour différents travaux pour la commune.

Réseau d'Échanges Réciproques de Savoirs



Dans notre RERS, chacun apporte ce qu'il sait ou sait faire et profite des savoirs des autres au cours d'échanges très variés.

Les participants à l'échange photo racontent :

Jean est passionné de photo. Régulièrement, il propose à notre petit groupe d'aficionados des sorties «prises de vue». Ensemble, nous avons exploré les jardins familiaux au pied de la colline, parcouru Poisat à la recherche de l'insolite, serpenté dans le parc de la Villeneuve en quête de ses multiples facettes, déambulé dans Grenoble à la découverte du street-art ... Après nos séances photo, nous nous réunissons pour visionner nos clichés, les commenter. Nous parlons parfois technique mais le plus souvent nous abordons les questions de prises de vue, de choix du sujet, de cadrage etc. Nous échangeons des informations sur les expositions, les manifestations en rapport avec le 8ème art. Un vrai régal !



Si vous souhaitez rejoindre notre réseau, n'hésitez pas à nous contacter.

Site : <http://rerspoisat.free.fr>
Courriel : rerspoisat@free.fr
Tél : 07 83 63 29 04



Le coin de la bibliothèque Georges Brassens

Spectacle

L'Association Emotions, Musiques et Textes et la Bibliothèque vous proposent un spectacle de lectures et musiques « Elle et lui, à cœur et à cris » **vendredi 10 novembre à 20h, Espace Culturel Léo Lagrange**, interprété par 5 lecteurs et 4 musiciens chanteurs



avec des extraits de textes de :

Pierre Rey, Pascal Quignard, Annie Ernaux, Erri de Luca, Marcel Cohen, Alice Ferney, Bergsveinn Birgisson, Emmanuelle Pagano, Christiane Singer, Guillaume Apollinaire, Philippe Roth, Yasmina Reza, Gilles Grenouillet, Nancy Huston

et des chansons de :

Renato Zero, Serge Reggiani, Pierre Perret, Mayra Andrade, Juliette, Alain Bashung, Bruno Martino, Michel Jonasz, Paolo Conte.



Durée : 70 minutes - Public adulte
Entrée libre et participation au chapeau

Vacances de Noël

La bibliothèque sera ouverte le vendredi 29 décembre et le vendredi 5 janvier.

Petites lectures sur le pouce



Vous avez lu quelque chose qui vous a plu, charmé, amusé, transporté... Un extrait de roman, une nouvelle, un article, un poème...

Venez le partager salle Léo Ferré (à côté de la bibliothèque) samedi 9 décembre à 10h.

Vous pouvez venir seulement pour écouter, autour d'une tasse de thé ou de café.

C'est sans prétention littéraire, juste pour le plaisir, une heure de détente, une heure hors du temps !

Entrée libre

Un livre pour voyager loin et longtemps

A Poizat, on ne présente plus Olivier Peyre.

Vous savez qu'il a passé son enfance et son adolescence ici, avant de partir faire le tour du monde à vélo.



Son livre « En route avec aile – un tour du monde de 7 ans, à vélo en voilier et en parapente » peut désormais être emprunté à la bibliothèque.

Adhésions

A compter du 1er janvier 2018 les tarifs pour adhérer à la bibliothèque seront les suivants :

- Enfants moins de 6 ans : gratuit
- Enfants : 3 €
- Adultes : 7 €
- Familles : 13 €

Nouveautés

Ces nouveaux achats seront disponibles pour le prêt à compter du 20 novembre

Romans

Ma reine - Jean-Baptiste ANDREA
Captive - Margaret ATWOOD
Sucre noir - Miguel BONNEFOY
Le choix des autres - Françoise BOURDIN
La montagne comme refuge - Patrick BREUZE
La tresse - Laëtitia COLOMBANI
Ils vont tuer Robert Kennedy - Marc DUGAIN
La galerie des jalousies - Marie-Bernadette DUPUY
Mille femmes blanches - Jim FERGUS
Me voici - Jonathan Safran FOER
Une colonne de feu - Ken FOLLETT
La beauté des jours - Claudie GALLAY
De l'influence de Bowie sur la destinée des jeunes filles - Jean-Michel GUENASSIA
Dernières nouvelles - Jim HARRISON
La salle de bal - Anna HOPE
La serpe - Philippe JAENADA
Mercy, Mary, Patty - Lola LAFON
Nos vies - Marie-Hélène LAFON
Une fois dans ma vie - Gilles LEGARDINIER
L'histoire de mes dents - Valéria LUISELLI
J'ai toujours cette musique dans la tête - Agnès MARTIN-LUGAND
Faux départ - Marion MESSINA
Frappe-toi le cœur - Amélie NOTOMB
Bakhita - Véronique OLMI

Cette chose étrange en moi - Orhan PAMUK
Trois baisers - Katherine PANCOL
Mon amie Adèle - Sarah PINBOUROUGH
Dernier train pour Canfranc - Rosario RARO
Point cardinal - Léonor de RECONDO
La chambre des époux - Eric REINHARDT
Summer - Monica SABOLO
La vengeance du pardon - Eric-Emmanuel SCHMITT
Femme à la mobylette - Jean-Luc SEIGLE
La vie en son royaume - Christian SIGNOL
L'enfant aux yeux bleus - Danielle STEEL
Eléphant - Martin SUTER
Abigaël - Magda SZABO
Souvenirs de la marée basse - Chantal THOMAS
Le retour de Jules - Didier VAN CAUWELAERT
Underground railroad - Colson WHITEHEAD
Les histoires de Franz - Martin WINCKLER

Romans policiers

Origine - Dan BROWN
On la trouvait plutôt jolie - Michel BUSSI
Une voix dans l'ombre - Andréa CAMILLERI
Ne fais confiance à personne - Paul CLEAVE
Double piège - Harlan COBEN
Au fond de l'eau - Paula HAWKINS
La femme de l'ombre - Arnaldur INDRIDASON
Millenium 5 : la fille qui rendait coup pour coup - David LAGERCRANTZ
En sacrifice à Moloch - Asa LARSSON
Après la chute - Dennis LEHANE
Minuit sur le canal San Boldo - Donna LEON
Mato grosso - Ian MANOOK
Entre deux mondes - Olivier NOREK
Or - Audur Ava OLAFSDOTTIR
Le beau mystère - Louise PENNY

BD

L'île au trésor - STEVENSON/ CHAUVEL
Culottées, T1 - Pénélope BAGIEU
Le premier homme - CAMUS/ FERRANDEZ
Ces jours qui disparaissent - Timothé LE BOUCHER
Le décalogue, T4 et T5 - FAUCON/ ROCCO

Documentaires

Le jour d'avant - Sorj CHALANDON
Barbara, ma plus belle histoire d'amour - K. DAVRICHEWY
Le livre que je ne voulais pas écrire - Erwan LARHER
La Fontaine, une école buissonnière - EriK ORSENNA
Une très légère oscillation - Sylvain TESSON
L'horloge de la nature - Peter WOHLLEBEN





Marché artisanal de Noël

Pour la 7ème année consécutive, l'Association des Commerçants et Artisans de Poizat organise une exposition vente d'artisanat avec l'association humanitaire Kasih Bunda France.

Samedi 18 novembre de 10h à 18h à l'Espace Culturel Léo Lagrange, entrée gratuite

Les fêtes de fin d'année approchent... Il est temps de penser aux cadeaux à offrir à ses proches ! Le marché de Noël vous proposera un grand choix de cadeaux artisanaux originaux grâce à la vingtaine d'exposants qui seront présents : bijoux, décorations de Noël, sacs, vêtements, objets de décoration, chocolat, artisanat Africain, Sri-Lankais, Malgache, peintures, ...

Le tirage de la traditionnelle tombola aura lieu à 17h à l'exception des 3 premiers lots (l'an dernier 1 ordinateur portable valeur 400 €, 3 bouteilles champagne brut, 1 repas gourmand

pour 2 personnes au restaurant Quinte & Sens) qui seront tirés par le Père Noël le jeudi 21 décembre place Georges Brassens. Vous pouvez dès à présent retirer des tickets de tombola (2 € le ticket) chez vos commerçants préférés pour tenter de gagner l'un des nombreux lots offerts par les commerçants de la commune et par les exposants de Kasih Bunda. Ne manquez pas cet événement



convivial pour commencer vos achats de Noël !

Kasih Bunda est une association locale qui œuvre pour l'adoption, le parrainage, les projets humanitaires au Sri Lanka, Indonésie et Madagascar. [http://kasihbunda.fr/](http://kasihbunda.fr)

Grâce à votre participation, vous contribuerez aux actions développées par Kasih Bunda dans ces pays.

Basket-Ball Club Eybens-Poisat



Le BBCEP organise son traditionnel stage de basket pendant les vacances d'hiver.

U9, U11, U13 et U15 (de 2010 à 2003) pour les licenciés et non licenciés.

• du 2 au 5 janvier 2018*
de 8h30 à 17h30 au Gymnase Fernand Faivre à Eybens
Inscriptions possibles à la journée

Informations supplémentaires : basketeybens@hotmail.fr

*date susceptible d'être modifiée selon la disponibilité du gymnase.

Le **VIVREPOISAT** est bimestriel ; aussi n'oubliez pas de consulter le site et de regarder le panneau lumineux pour des informations plus réactives !

[A POISAT]

AGENDA

www.ville-poisat.fr

Jusqu'au 13 novembre

Exposition bilan mi-mandat

Détails page 2

Jusqu'au 26 novembre

Expérience déchèterie

Détails page 8

Jusqu'au 31 janvier

Vaccination anti-grippale

Détails page 3

Vendredi 10 novembre

Spectacle de la bibliothèque

Détails page 10

Samedi 11 novembre

Cérémonie commémorative

Détails page 1

Du 17 novembre au 3 décembre

Festival des solidarités

Détails page 9

Samedi 18 novembre

Marché artisanal de Noël

Détails page 11

Lundi 20 novembre

Don du sang

Détails page 7

Mercredi 22 novembre

Soirée débat sur la parentalité

Détails page 5

Vendredi 24 novembre

Concert du groupe JE

Détails page 12

Mardi 5 décembre

Réunion publique qualité de l'air

Détails page 7

Samedi 9 décembre

Petites lectures sur le pouce

Détails page 10

Jeudi 21 décembre

Festivités de Noël

Détails page 12

Vendredi 12 janvier
Vœux à la population et aux forces vives

[POISAT CULTURE]

▼ **Vendredi**
24 novembre 20 h
Espace Culturel
Léo Lagrange

Concert du groupe JE

« JE est né de la rencontre de deux musiciens passionnés (Julien + Elodie) qui ont su croiser leurs parcours, leurs bagages et leurs influences au détour d'une musique feutrée, folk, métissée aux accents poétiques, cinématographiques, et aériens. Les instruments, les mélodies, les voix se croisent et s'envolent, invitent au rêve et à l'évasion. Leurs chansons sont autant de pages d'un conte qui nous emmène page après page au cœur de leur voyage... « Y'a que les routes qui sont belles »



Réservations jusqu'au vendredi 24 novembre à midi

04 76 25 92 41 ou poisat-culture@ville-poisat.fr ou **prévente des billets** à la mairie les matins du lundi, mercredi et vendredi avec un règlement par chèque à l'ordre du Trésor Public.

Adultes : 10 €

Enfants : 4 €



Festivités de Noël

Jeux, dégustations, spectacle et des surprises...

JEUDI 21 DÉCEMBRE
Place Georges Brassens

en collaboration avec l'association
des commerçants et artisans.

Des précisions seront données en décembre
par affichage et sur le panneau lumineux !

venez nombreux !